

BANQUE DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mardi 5 avril 2016

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a eu lieu dans le Presentation Hall de L'Académie de BMO, à Toronto, en Ontario, le mardi 5 avril 2016 à 9 h 30 (heure locale).

Conformément aux règlements de la Banque, Robert Prichard, président du Conseil de la Banque, a présidé l'assemblée et Barbara Muir, secrétaire générale de la Banque, a agi à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le président souhaite chaleureusement la bienvenue aux actionnaires et ouvre l'assemblée en soulignant la présence de l'un des administrateurs honoraires de la Banque, M. John Ellis, qui assiste à sa 66^e assemblée annuelle, n'ayant manqué que deux assemblées au cours des 68 dernières années. Il présente ensuite les dirigeants de la Banque se trouvant sur la scène : M. William Downe, chef de la direction, M. Tom Flynn, chef des finances, M. Simon Fish, conseiller général et M^{me} Muir.

Le président fait remarquer que des membres du Conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de la Banque sont présents dans la salle. Il déclare ensuite que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment donné, conformément à la *Loi sur les banques* et que les actionnaires présents ou représentés par procuration constituent le quorum. Il déclare que l'assemblée est donc valablement constituée aux fins des délibérations sur toutes les questions dont elle peut être dûment saisie, puis il nomme M. Steve Gilbert et M^{me} Sonia Ciavaglia, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de scrutateurs de l'assemblée. Le président de l'assemblée indique également que les représentants suivants des auditeurs des actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents : M. Jim Newton (associé responsable de la mission d'audit), M. Naveen Kalia et M. Brent Elson.

PROCÉDURES

Le président résume les procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Il mentionne également que le sous-titrage codé est offert aux malentendants et que l'assemblée est diffusée en direct dans les deux langues officielles sur Internet. Il présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée et commente les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'assemblée formule des commentaires généraux sur la performance de la Banque au cours du dernier exercice et indique que le Conseil d'administration fait confiance au chef de la direction et à l'équipe de direction qu'ils livreront de bons résultats dans l'avenir.

ALLOCUTION DU CHEF DE LA DIRECTION

Dans son allocution aux actionnaires, M. Downe discute du contexte économique en plus de commenter le point de vue de la Banque au sujet du cycle actuel des marchandises. M. Downe discute ensuite de l'importance stratégique des technologies et décrit la transformation technologique que la Banque a subie au cours des cinq dernières années. Il enchaîne avec l'importante architecture que la Banque a construite pour intégrer les processus et données dans l'ensemble de l'organisation. M. Downe aborde également les résultats de BMO pour l'exercice 2015 et souligne l'importance des plans futurs de la Banque, qui comprennent la différenciation dans l'espace numérique tout en améliorant l'efficacité, et le maintien de la fidélité des clients comme unique priorité de la Banque.

PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES

Le président examine les procédures supplémentaires à suivre dans le cadre de l'assemblée et annonce que le vote sur toutes les questions nécessitant un vote des actionnaires sera effectué par voie de bulletin de vote papier.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015 ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée mentionne le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, dont un exemplaire a été transmis aux actionnaires avant l'assemblée. Il mentionne que les états financiers de l'exercice se trouvent aux pages 135 à 201 du rapport annuel.

Le président indique que le rapport des auditeurs reproduit à la page 133 du Rapport annuel 2015 de la Banque est réputé avoir été lu.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée présente les 12 candidats au renouvellement du mandat d'administrateur.

Il remercie les administrateurs pour les services rendus à la Banque et souligne la contribution des quatre présidents des comités du Conseil (Christine Edwards, Ron Farmer, Philip Orsino et Don Wilson III). Il profite également de l'occasion pour remercier Martha Piper, qui s'est retirée en tant qu'administratrice en septembre 2015 après avoir siégé au Conseil pendant plus de 9 ans, pour sa contribution à la Banque.

La candidature des 12 personnes suivantes est proposée (et appuyée) aux fins d'élection à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat prenant fin à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou à l'élection ou la nomination de leur successeur :

Janice M. Babiak	Ronald H. Farmer
Sophie Brochu	Eric La Flèche
George A. Cope	Lorraine Mitchelmore
William A. Downe	Philip S. Orsino
Martin S. Eichenbaum	J. Robert S. Prichard
Christine Edwards	Don M. Wilson III

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

QUE le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHÉ DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES CADRES

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation de la

résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, qui est décrite en détail à la page 6 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée.

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et non en vue de diminuer le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration, que les actionnaires acceptent la démarche en matière de rémunération des cadres décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction distribuée avant l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de 2016.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote.

PROPOSITIONS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée indique que le point suivant à l'ordre du jour porte sur la seule proposition d'actionnaire énoncée aux pages 51 et 52 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

La motion suivante sur la proposition, soumise par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC »), est présentée à l'assemblée par sa représentante, M^{me} Hélène Dufresne, qui formule également à l'assemblée quelques arguments en faveur de celle-ci :

Proposition n° 1

Que le conseil d'administration adopte un plan d'action afin de simplifier et de rendre plus accessibles les états financiers ou crée un comité avec les petits actionnaires afin de simplifier et de rendre plus accessibles les états financiers.

Après la présentation de la motion, le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de celle-ci, puis, personne n'ayant manifesté son intérêt à en discuter, leur demande d'exercer leurs droits de vote. Il rappelle aux actionnaires que la position et la recommandation du Conseil au sujet de la proposition sont énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations, dont des exemplaires ont été fournis aux personnes présentes à titre de référence.

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Après la collecte des bulletins de vote et la comptabilisation des votes à l'assemblée, le président demande aux scrutateurs de faire rapport sur les résultats du scrutin. M. Gilbert annonce les résultats du scrutin, qui se trouvent à l'annexe A, laquelle fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 12 candidats proposés aux postes d'administrateur de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé comme auditeurs des actionnaires de la Banque pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants est approuvée et que la proposition d'actionnaire est rejetée.

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée déclare ensuite la période des questions des actionnaires ouverte. Aucune question n'est posée et un seul commentaire est formulé à l'égard d'une loi adoptée récemment en Israël concernant le plafonnement de la rémunération versée aux dirigeants des banques dans ce pays.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Après la présentation d'une courte bande vidéo, le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare que l'assemblée est levée.

Confirmé

Président de l'assemblée

Vérifié

Secrétaire

LISTE DES ANNEXES

Annexe A Résultats du scrutin

**RAPPORT REQUIS
PAR LE RÈGLEMENT 51-102
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 5 avril 2016 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin secret, le nombre et le pourcentage des votes exprimés pour ou contre chacune de ces questions et le nombre d'abstentions. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui ont été postés aux actionnaires avant l'assemblée annuelle et qui peuvent être consultés à l'adresse www.bmo.com/relationsinvestisseurs.

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé que les actionnaires votent POUR l'élection à titre d'administrateur de chacun des 12 candidats dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres et CONTRE la proposition d'actionnaire.

1. Élection des administrateurs

Un scrutin secret a eu lieu aux fins de la tenue d'un vote sur chaque résolution relative à la nomination de chacun des 12 candidats suivants à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où son successeur sera élu ou nommé. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Candidat	Votes pour		Abstentions de vote	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Janice M. Babiak	290,420,120	99.38%	1,801,947	0.62%
Sophie Brochu	290,102,747	99.27%	2,119,321	0.73%
George A. Cope	287,383,263	98.34%	4,838,802	1.66%
William A. Downe	290,043,959	99.25%	2,178,642	0.75%
Christine A. Edwards	287,921,021	98.53%	4,301,138	1.47%
Martin S. Eichenbaum	290,128,953	99.28%	2,093,649	0.72%
Ronald H. Farmer	288,527,477	98.74%	3,695,123	1.26%
Eric R. La Flèche	290,093,635	99.27%	2,128,968	0.73%
Lorraine Mitchelmore	290,270,419	99.33%	1,952,182	0.67%
Philip S. Orsino	287,323,312	98.32%	4,899,290	1.68%
J. Robert S. Prichard	279,134,637	95.52%	13,087,963	4.48%
Don M. Wilson III	289,896,553	99.20%	2,326,047	0.80%

2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin secret a eu lieu sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2016. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Abstentions de vote	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
305,742,555	99.29%	2,199,952	0.71%

3. Résolution consultative sur la rémunération des cadres

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre	
271,346,279	92.87%	20,842,139	7.13%

4. Proposition d'actionnaire

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur le « simplification de l'information financière ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
6,858,108	2.36%	283,586,135	97.64%	1,776,448

Le 5 avril 2016.

Banque de Montréal

Par : /s/ Barbara M. Muir

Barbara M. Muir
Secrétaire générale